

Les ambassadrices niçoises du commerce à l'honneur

Douze femmes ont reçu le prix Madame Commerce de France, hier, sous les ors de la Villa Masséna. Récompensées pour leur détermination et leur engagement au quotidien



Le prix Madame Commerce de France remis à des femmes travailleuses, courageuses, déterminées et engagées...

(Photo Franck Fernandes)

Allez les femmes ! Elles y vont. Motivées, poussées, enthousiasmées par le courage, la détermination, l'engagement. De belles vertus résumées en une récompense : le prix Madame Commerce de France.

Le 12^e du nom a été décerné hier à douze lauréates niçoises ou de la région. Plus un trophée remis à une Italienne exerçant en Baie des Anges.

La cérémonie s'est déroulée sous les ors de la Villa Masséna en présence de nom-

breuses personnalités, dont le député-maire de Nice et Paulette Laubie, présidente-fondatrice du prix et de l'organisme qui le distribue : le Conseil européen femmes et entreprises.

Le CEFEC... Il existe depuis une trentaine d'années. Son but : récompenser et assurer la promotion du rôle et de la place des femmes dans tous les secteurs de la vie active de notre pays. Des femmes saluées par Christian Estrosi puis par Agnès Chauveau, présidente du CEFEC. Une

d'elles a particulièrement brillé dans les propos du premier magistrat et de Paulette Laubie : Simone Veil. La première femme présidente du Parlement européen, membre de l'Académie française et présidente d'honneur du Comité Europe 2014 du CEFEC, est un exemple.

« *Simone Jacob. Simone la Niçoise... Un parcours exceptionnel... Un boulevard de Nice, situé dans l'Eco-Vallée, porte son nom. C'est un chemin à suivre* », conclut Christian Estrosi.

Le palmarès

- Prix des FCE à **Laura Albanese** (Antique Immo Business Center, fondatrice de l'Association des petites entreprises italiennes sur la Côte d'Azur).
- Prix Nicole Robine (Confédération de la boulangerie) à **Valérie Bordonnat** (La Niçoise).
- Prix Monique Lettré (conjointes collaborateurs) à **Maria Bosio** (bouchère à la cité marchande de La Libération).
- Prix de la FAVEC (veuves civiles) à **Murielle Martin** (restaurant Cassini, Plan du Var).
- Prix de l'environnement à **Claudine Auda** (établissements Francis Auda au MIN).
- Prix de la Fédération du commerce niçois et de l'artisanat à **Sophie Perrin** (Optique Joanny, présidente de l'Association des commerçants de l'avenue de la République) et **Elsie de Mik** (Scapa, présidente de l'Association des commerçants des rues de la Liberté et Longchamp).
- Prix d'honneur - Trophée Georges-Chavanes à **Sarah Chaby** (Auberge du Moulin à Bairols).
- Prix des Chambres de métiers à **Olga Albin** (New Beauté, présidente de la Confédération nationale des instituts de beauté).
- Prix art dans l'entreprise à **Sylvie Wohlgemuth** (EMR Ascenseurs).
- Prix Métropole Nice Côte d'Azur à **Monique Colombero** (La Vacherie de Chastillon à Isola 2000, présidente du Comité des fêtes).
- Grand Prix à **Marie-France Piccini** (Nicéaprim, vice-présidente du Syndicat des grossistes du MIN).
- Trophée Simone-Veil à **Elisa Barberis** (présidente de Barberis Aldo Spa, lauréate du Consulat et de la Chambre de commerce italiens de Nice).